

BF HF Chargé de chantier

Habilitation Électrique Opérations d'ordre non électrique sur canalisations électriques enterrées



PROGRAMME

THEORIE

Les grandeurs électriques

Les effets du courant sur le corps

Les domaines de tension

Les zones d'environnement

Les principaux matériels électriques souterrains

Les risques spécifiques aux chantiers autour des canalisations électriques enterrées

Les titres d'habilitation

Les limites du BF HF

Les Obligations du chargé de chantier BF HF (prescriptions, documents obligatoires, analyse de risques, surveillance des opérations, mise en place de la zone de travail...)

Les risques liés à l'utilisation du matériel dans l'environnement

Les équipements de protection

La conduite à tenir en cas d'accident

PRATIQUE

Nettoyage d'une canalisation en vue de son identification Soutènement d'une canalisation, ouverture d'un fourreau, ripage d'une canalisation. Vérification du respect des consignes lors de l'exécution de ces opérations

Un recueil de prescriptions de sécurité électrique est remis à chaque stagiaire

Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.

OBJECTIFS

- Organiser et réaliser en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique telles que soutènement et/ou ripage sur des canalisations électriques enterrées.
- Se déplacer, évoluer et manipuler du matériel et outillage de facon adaptée en fonction des risques de cet environnement.
- Rendre compte de son activité.

PUBLIC

Personnels non électriciens réalisant des opérations de ripage, soutènement sur des canalisations électriques enterrées.

DURÉE

10 heures 30

PRÉ-REQUIS

- Être apte médicalement.
- Compréhension écrite et orale du français.
- Avoir suivi la formation habilitation électrique B0 H0.

PÉDAGOGIE

Méthodes pédagogiques

Un livret d'accueil est remis au stagiaire pour suivre une formation théorique en présentiel, ainsi que des exercices de mises en pratiques.

Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard. Chantier école (fouille pédagogique, pour applications pratiques)

Moyens humains

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

ÉVALUATION

- L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18 510 est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur.
- Une proposition de titre d'habilitation est remise à l'employeur suite aux résultats de l'évaluation théorique et pratique du stagiaire.
- Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

MODALITÉS

Prix : nous consulter

Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans.

